
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 2 novembre 2016
14 h**

**Séance tenue le mercredi 2 novembre 2016
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Frantz Benjamin, M. Richard Bergeron, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin Roy, M. Éric Alan Caldwell, M. Richard Celzi, M. Harout Chitilian, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Jean-François Cloutier, M. Russell Copeman, M. François William Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Erika Duchesne, M. Luc Ferrandez, M. Marc-André Gadoury, M. Pierre Gagnier, Mme Manon Gauthier, M. Jean-Marc Gibeau, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, Mme Laurence Lavigne Lalonde, Mme Patricia Lattanzio, M. Guillaume Lavoie, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, Mme Louise Mainville, Mme Justine McIntyre, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Francesco Miele, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Lorraine Pagé, M. Jean-François Parenteau, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Valérie Plante, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Chantal Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Craig Sauv  , M. Steve Shanahan, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme   milie Thuillier et Mme Monique Vall  e

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES   LUS :

Mme Marie Cinq-Mars et M. Luis Miranda.

ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU R  GLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES   LUS :

M. Normand Marinacci et M. Jeremy Searle.

AUTRES PR  SENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur g  n  ral
M   Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le pr  sident du conseil, M. Frantz Benjamin, d  clare la s  ance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

1 - P  riode de questions du public

Le pr  sident du conseil appelle le point « P  riode de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'  tant inscrit, le pr  sident du conseil d  clare la p  riode de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

| <u>Question de</u> | <u>À</u> | <u>Objet</u> |
|----------------------|--|---|
| M. Luc Ferrandez | M. Denis Coderre (M. Russell Copeman) | PTI 2017-2019 – Explications souhaitées sur le fait que les investissements en baseball sont plus importants que les investissements en logement social / 1/3 de la valeur des terrains de balle consacrée au logement social – sens des priorités et écoute de la population |
| Mme Émilie Thuillier | M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers) (M. Russell Copeman) | Application du PQMO aux autres sphères d'activités de la Ville sauf à l'application du Règlement sur la gestion animalière / Besoins importants en infrastructures pour le logement et seulement 5 M\$ alloué au PTI |
| M. Benoit Dorais | M. Denis Coderre (M. Lionel Perez) | PTI 2017-2019 et investissements massifs dans les infrastructures et meilleure planification des travaux / Mesures concrètes qui seront mises en place afin que les services centraux soient proactifs et proposent des solutions pour ne pas reconstruire à l'identique |
| Mme Justine McIntyre | M. Denis Coderre (M. Harout Chitilian) | Exercice de benchmarking (étude comparative) pour les travaux d'infrastructures avec les villes d'Ottawa, Toronto et Calgary – 10 000 \$ le km vs 25 000 \$ le km – Montréal paie 3 fois plus pour avoir 3 fois moins / Remise en question de l'augmentation des investissements pour la réfection routière |
| M. Guillaume Lavoie | M. Denis Coderre (M. Réal Ménard) | Questionnement sur le report des projets non réalisés ou abolis dans le PTI et absence de justification – exemple donné – 2 centres de tri prévus dans le premier PTI de l'Administration actuelle vs un seul centre de tri inscrit au présent PTI |
| M. Marvin Rotrand | M. Lionel Perez | Critères qui seront utilisés pour choisir les rues qui feront l'objet de réfection selon les différents programmes et si les arrondissements seront consultés / Recevoir la liste des rues ciblées par ces différents programmes |

À 14 h 31,

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par Mme Émilie Thuillier

de prolonger la période de questions des membres du conseil afin de terminer la liste de membres inscrits, conformément à l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

La proposition est agréée.

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Mme Laurence Lavigne Lalonde | (M. Denis Coderre) (M. Pierre Desrochers) (M. Lionel Perez) | Calcul du taux de réalisation du PTI en fonction des sommes dépensées et non en fonction des projets terminés – si la Ville réalise plus de projets qu'auparavant ou si elle dépense plus / Clarifications demandées sur le taux de réalisation |
| Mme Magda Popeanu | (M. Denis Coderre) (M. Pierre Desrochers) | Présentation du PTI et manque de transparence dans les fiches de planification y apparaissant et demande pour conserver le même code de projet d'un PTI à l'autre afin d'en faciliter le suivi |

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 14 h 43.

CM16 1194

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 2 novembre 2016, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01 1163843005

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 et 30.02 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

La leader de l'opposition officielle, Mme Émilie Thuillier, cède son temps de parole à la conseillère Laurence Lavigne Lalonde qui agira à titre de porte-parole de l'opposition officielle, conformément à l'article 68 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

CM16 1195

Dépôt du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de déposer le Programme triennal d'immobilisation 2017-2019 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1163843005

CM16 1196

Mandat à la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de mandater la Commission sur les finances et l'administration pour l'étude du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Adopté à l'unanimité.

30.02

À 16 h 07, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

Frantz Benjamin
PRÉSIDENT DU CONSEIL

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Toutes et chacune des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Denis Coderre
MAIRE